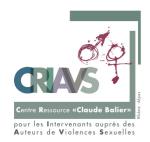
Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°35 - Novembre 2012

Prostitution, agressions et violences sexuelles...



Par Pierre-Yves EMERAUD CRIAVS Rhône-Alpes, délégation de Grenoble

Le troisième plan interministériel de lutte contre les violences faîtes aux femmes (2011-2013) s'est assigné trois objectifs par rapport à la prostitution :

- 1. Protection des victimes directes et indirectes
- 2. Prévention : Repérer les violences et éviter la récidive
- 3. Solidarité : Responsabiliser l'ensemble de la société.

Dans le cadre de la poursuite de ce troisième objectif, les pouvoirs publics lanceront une campagne d'information en 2013 visant à démontrer comment le « client » par sa demande, alimente les réseaux de prostitution et participe à « la traite des êtres humains ». Déjà le 26/06/11 la ministre des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem déclarait « mon objectif c'est de voir la prostitution disparaître. Il s'agit de protéger l'immense majorité des prostituées qui sont d'abord des victimes de violences ». Cette déclaration succédait à la mission parlementaire du 13/04/11 dont le rapport s'intitule « <u>Prostitution : L'exigence de responsabilité</u>, en finir avec le mythe du plus vieux métier du monde l'».

Le 06/12/11 l'Assemblée Nationale publiait un projet de résolution envisageant la création d'un délit de «recours à la prostitution » sanctionné par une amende de 3000 euros et une peine d'emprisonnement de 6 mois. Enfin une « conférence de consensus » sur le sujet est annoncée pour 2013. C'est dire que la position abolitionniste (la prostitution est une exploitation, les prostituées sont des victimes, il faut poursuivre les proxénètes et pourquoi pas demain les clients ?), déjà position officielle de la France (un peu écornée par le précédent gouvernement qui avait introduit le délit de « racolage passif »), s'en trouve renforcée au grand dam des « réglementaristes » ou « non-abolitionnistes » (Reconnaissance de la prostitution comme métier avec encadrement de son exercice et protection des intérêts des prostituées).

Que penser de cette évolution ? Dans le cadre de cet article en tant qu'acteurs de la Prévention des violences sexuelles dans le champ des auteurs (l' une de nos six missions !) nous nous contenterons de « tordre le coup » à une idée encore répandue selon laquelle la prostitution constituerait comme un mal nécessaire, contribuant à l'apaisement des mœurs en permettant de prévenir les agressions sexuelles tellement les besoins sexuels des hommes seraient irrépressibles. Cette idée un peu honteuse car de moins en moins exprimée publiquement (les féministes sont passées par là !) continue pourtant à induire cette relative tolérance de nos contemporains vis à vis de la prostitution tant qu'elle ne s'exerce pas en bas de chez eux. Entretenir de telles pensées c'est à la fois faire la part belle à un héritage de plusieurs siècles de patriarcat où les soi-disant besoins sexuels (aussi « naturels » et vitaux que manger et dormir ?) des « mâles dominants » doivent à être satisfaits par des femmes à leur service et c'est surtout se méprendre totalement sur ce qui est en jeux dans les agressions sexuelles. Nos expériences cliniques l'attestent, les viols, en dehors de situations extraordinaires où le contexte externe peut jouer un rôle majeur (guerres etc...), ne sont pas les conséquences d'une quête effrénée et sauvage de plaisir sexuel mais, le plus souvent, la fuite en avant dans des passages à l'acte de sujets carencés, en proie à de gros problèmes identitaires, pour qui l 'emprise et la domination par la violence sexuelle constituent une solution provisoire dans leur tentative de restauration narcissique. Nous pouvons à contrario affirmer que le développement de la prostitution encourage les

Texte disponible sur: http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i3334.pdf

pressions sexuelles à la fois à l'encontre de toutes les femmes (celles-ci, pour ce qui est de l'image ainsi véhiculée, continuant de représenter de potentiels objets de consommation) et surtout à l'encontre des prostituées elles-mêmes (Au Canada le pourcentage de prostituées déclarant avoir été violées plus de cinq fois au cours de leur activité est de 67%, de 50% en Allemagne).

La mondialisation aidant, le trafic de la traite des êtres humains constitue le troisième marché parallèle le plus lucratif après celui des armes et celui de la drogue. 80% des prostituées « visibles » sont aujourd'hui, en France, des étrangères (Europe de l'est, Afrique sub-saharienne). La prostitution par internet est en pleine expansion contrôlée à 60% par des « agences spécialisées ». Dans un tel contexte les déclarations de nos ministres et parlementaires font figurent de résistance et méritent d'être saluées même si les défis sont immenses au regard des intérêts de toute sorte en jeux, d'autant plus quand il s'agira de passer des paroles (les lois) aux actes...

Rencontres professionnelles : Quelles pratiques professionnelles au quotidien autour de la prise en charge des violences sexuelles ?

Jeudi 15 novembre 2012 de 9h à 17h

Professionnelles au quotidien autour de la prise en charge des violences sexuelles ?

La Turbine

3 rue des Tisserands 74 960 Cran-Gevrier Entrée du public : place Chorus

La Turbine Consultation de la prise en charge des violences sexuelles ?

La Turbine Direction Consultation de la prise en charge des violences sexuelles ?

La Turbine Consultation de la prise en charge des violences de la prise en charge des violences de la prise en charge des violences de la prise de la pr

Action sociale

des Auteurs de

L'objectif de cette initiative sur le bassin d'Annecy/Rumilly est, à travers la présentation de l'évolution des lois et des

dispositifs préconisés de prise en charge des violences sexuelles, de démontrer la pertinence de l'approche pluridisciplinaire et du travail en réseau.

Lieu: La Turbine à Cran Gevrier

Nous présenterons les caractéristiques des missions des centres ressources régionaux (CRIAVS), créés en 2006 pour soutenir les professionnels concernés. Pour illustrer combien il importe pour les professionnels de ne pas rester isolés dans leurs éprouvés dans ces prises en charge, nous assisterons le matin à la projection du film "Polisse" de Maïwenn. L'aprèsmidi ouvrira le débat sur la thématique suivante : les pratiques professionnelles et la prise en charge des violences sexuelles. Que cela suscite-t'il de travailler parfois quotidiennement sur ces violences ? Comment « être » face à un agresseur, notamment sexuel ? Comment vivre et travailler tout en respectant l'éthique professionnelle de chacun? Quels procédés d'entraides et d'échanges peuvent se mettent en place au sein des équipes de professionnels? Le film choisi illustre notamment la question de savoir si tout individu peut basculer, devenir agresseur.

Le débat sera modéré par André Grépillat, psychologue au CRIAVS Rhône-Alpes. L'ensemble des partenaires ainsi que des praticiens seront présents pour interagir avec la salle : un

médecin coordonnateur notamment pour présenter son rôle, un conseiller d'insertion et de probation (CIP), le juge d'application des peines d'Annecy, et un professionnel du soin qui bénéficie d'une expérience de prise en charge des auteurs d'agression sexuelle.

Inscription obligatoire repas sur place

Accédez au programme et aux inscriptions sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda.

Conférence GRENOBLE : La prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles : Où en est-on aujourd'hui ?

Le vendredi 07 décembre 2012 à l'IFTS d'Échirolles

Avec:

André CIAVALDINI - Donat CAMPANALE - Sandrine CAULLIREAU - Virginie DANNA - Sophie DERENNE - Pierre-Yves EMERAUD - Sophie ELLIOT - André GRÉPILLAT - Frédérique LAVÈZE - Violaine SIRE

Entrée libre sur inscription uniquement La prise en charge des **Auteurs de Violences Sexuelles :** Où en est-on aujourd'hui? Vendredi 7 décembre 2012 IFTS 3, avenue Victor Hugo 38130 ECHIROLLES **Donat CAMPANALE** Pierre-Yves EMERAUD **Sandrine CAULLIREAU** André GRÉPILLAT Virginie DANNA Frédérique LAVÈZE Sophie DERENNE **Violaine SIRE** Sophie ELLIOT Avec la participation de : André CIAVALDINI Journée organisée conjointement par : de travailleurs Contact et renseignement : CRIAVS Rhône-Alpes

La violence sexuelle n'est pas innée, il n'y a pas de gène quelconque qui viendrait expliquer ces comportements. C'est un processus qui prend racine très tôt dans l'histoire d'un sujet. La plupart du temps, il s'agit d'une remise en scène de traumatismes, de maltraitances vécus lors de la petite enfance. Ces sujets se construisent avec des défauts de contenance psychique, des défauts d'altérité. Loin de chercher des excuses à ces comportements, la compréhension de ces individus est nécessaire à leur suivi qu'il soit social, judiciaire ou thérapeutique.

Depuis une trentaine d'année, une prise de conscience s'est produite au sein de la société. Qui sont ces hommes et ces femmes qui vont au-delà des tabous qui fondent notre civilisation? De quels dispositifs les travailleurs sociaux, les acteurs de la santé, le monde judiciaire disposent-ils pour contenir ces violences ?

Durant cette journée, dans un premier temps, nous évoquerons, à travers un historique comment une loi a été votée suite à une démarche émanant à l'origine du Dr C. Balier et de ses équipes à la Maison d'arrêt de Varces. La recherche nationale sur le sujet (A. Ciavaldini, M. Girard-Khayat) a été une clé de voute dans ce nouveau dispositif et dans la façon d'appréhender ces sujets auteurs de violences sexuelles (AVS). Les CRIAVS sont issus de cette réflexion.

Nous aborderons, dans un deuxième temps, la façon dont les AVS sont suivis par les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Les missions de ce service et le cadre de l'accompagnement des sujets seront développés.

Enfin A. Ciavaldini nous présentera le soin pénalement obligé dans toute sa complexité auprès de ces patients AVS.

L'après-midi sera consacrée aux AVS adolescents, nous explorerons tout d'abord des dispositifs adaptés à ces problématiques et plus particulièrement l'expérience d'un psychodrame en groupe. Puis, nous aborderons la spécificité de l'accueil de ces adolescents au sein d'un C.E.R.

La journée se terminera par une évocation du travail avec les familles dans des situations de violences sexuelles. Les difficultés et les perspectives de ce travail seront décrites.

Accédez au programme et aux inscriptions sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda

Inscription par tél au 04 76 50 45 71 ou par email à contact@criavs-ra.org

Journée régionale d'étude du CRIAVS Rhône-Alpes : Cyberviolence et Sexualité

Le 15 mars 2013 de 8h30 à 17h

Lieu: World Trade Center / 5, place Robert Schuman / 38000 GRENOBLE



Les "nouvelles technologie" de l'information et de la communication bouleversent inexorablement nos comportements au quotidien. L'accès instantané à l'information, parfois erronée et / ou fugace peut se propager telle une réaction en chaîne, ou par un effet domino à travers tous les réseaux "communiquant" dont certains sont dits "sociaux". Quels qu'en soient la modalité ou le support, réseau téléphonique, filaire ou non, informatique et notamment Internet, nous pouvons désormais communiquer avec l'autre pour un faible coût, et en faisant fi de la distance géographique, d'un continent à l'autre.

Ces outils, qui véhiculent de l'information, portent nos messages parfois privés et supportent une importante activité commerciale, ont vu leur usage détourné vers des intérêts personnels en vue d'assouvir parfois des pulsions agressives, ou certains actes transgressifs.

De nouveaux mots ont dû être créés pour décrire ces nouveaux maux de nos sociétés ; le plus générique, encore que partiellement réducteur, est celui de la cybercriminalité. A l'ère du virtuel et de la dématérialisation (livres, musiques, documents administratifs) il peut apparaître simple de se croire anonyme et dans la toute puissance.

Le législateur a dû adapter les textes de notre Loi pénale pour répondre à ces mésusages, qui nécessitent des adaptations incessantes. La criminalité des rues (ou de la rue), représente de façon partielle

l'atteinte aux biens et aux personnes, et on ne peut ignorer l'utilisation déviante des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Nous sommes souvent confrontés dans notre expérience clinique à un déficit d'altérité chez les auteurs de violence sexuelle, mais comment prendre en compte l'autre lorsqu'il est "dématérialisé", n'existe que virtuellement, parfois même sans image ...

L'objectif de cette journée d'étude est de faire le panorama des agressions sexuelles - au sens large - qui sont supportées par ces nouveaux modes de communication, d'analyser leur sous-bassement psychopathologique et de penser l'articulation du soin, du social et de la justice face à de nouvelles incriminations autour du sexuel et au traitement de leurs auteurs.

Accédez au programme et aux inscriptions sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda

Inscription par tél au 04 76 50 45 71 ou par email à contact@criavs-ra.org

Les soirées du CRIAVS Rhône-Alpes

L'accès à ces conférences est libre, réservé aux professionnels ou futurs professionnels sur inscription préalable.

* Le 19/11/2012 - Délégation de Lyon : Dr Frédéric MEUNIER : «Le normal et le pathologique dans le sexuel »

* Le 13/12/2012 - Délégation de Grenoble - Aurélie VITTOZ : « L'intérêt de la médiation dans un dispositif thérapeutique de groupe pour les auteurs de violence sexuelle ».

Retrouvez le programme des soirées du CRIAVS Rhône-Alpes de Grenoble et de Lyon sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda

Formation Continue

Ouverture des inscriptions à la formation continue "Violences sexuelles : conséquences et traitement"

En partenariat avec le service formation continue de l'Université Lyon I

Cet enseignement a pour objectif d'apporter les connaissances approfondies et actualisées nécessaires à la compréhension, l'évaluation et la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Il repose sur le principe d'une approche pluriaxiale : clinique, thérapeutique et éthique, mais aussi pénale et judiciaire.

Il s'adresse aux professionnels des secteurs de la Santé, de la Justice et du Travail social en proposant quatre modules, organisés chacun autour d'une thématique spécifique.

Il participe à la mise en place d'une base de connaissances commune et au développement de réseaux pour des professionnels, souvent isolés, confrontés à un domaine clinique encore en recherche.

Le détail de la formation est disponible sur le site internet du CRIAVS Rhône-Alpes, rubrique Agenda.

Renseignements administratifs : Service formation continue de l'Université Lyon I 04 78 77 71 45

Renseignements pédagogiques : CRIAVS Rhône-Alpes Secrétariat central 04 76 50 45 71

Documentation

DERNIÈRES RÉFÉRENCES DU CENTRE DE DOCUMENTATION

- * HÉBERT, Martine, CYR, Mireille, TOURIGNY, Marc. L'agression sexuelle envers les enfants. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec, 2012, 447 p. (Santé et Société)
- * LETURMY, Laurence. La dangerosité dans l'évolution du droit pénal français in L'information psychiatrique Vol. 88 N° 6, 01/06/2012, p.417-422
- * PAWLAK, Claus H. Épidémiologie des abus sexuels : le regard des adolescents in Adolescence Tome 16 N°31 1998/1, 01/04/1998, p.191 207
- * DELTEIL, Pierre. **Justice, un extraordinaire gâchis**. Paris (FRANCE) : L'Harmattan, 2008, 258 p. (Psychanalyse et civilisation)
- * Le mal-être : des jeunes dans tous leurs états : Addictions, suicide, viol. Dijon (29079, FRANCE) : Educagri éditions, 2010. DVD
- * N°10/2012 Octobre 2012 Garde à vue : les nouvelles pratiques (Bulletin de Actualité Juridique Pénal, N°10/2012 [29/10/2012])
- * CHAZALVIEL, Yvan, IHESI (Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure). La pédophilie : Méthodes d'évaluation de la démarche intellectuelle et des stratégies de passage à l'acte des agresseurs sexuels pédophiles. [S.I.] : IHESI (Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure), 1999, 132 p. (Études et Recherches)
- * CARDI, Coline, PRUVOST, Geneviève, et al. **Penser la violence des femmes**. Paris (FRAN CE): La découverte, 2012, 441 p.
- * DELACRAUSAZ, Philippe, GASSER, Jacques. La place des instruments d'évaluation du risque de récidive dans la pratique de l'expertise psychiatrique pénale: l'exemple lausannois in L'information psychiatrique Vol. 88 N° 6, 01/06/2012, pp. 439-443
- * VOYER, Mélanie, SENON, Jean-Louis. Présentation comparative des outils d'évaluation du risque de violence in L'information psychiatrique Vol. 88 N° 6, 01/06/2012, pp. 445-453
- * BLATIER, Catherine, et al. **Prévenir la délinquance dès la petite enfance**. Paris (FRANCE) L'Harmattan, 2006, 139 p.
- * SENON, Jean-Louis. La psychiatrie à l'épreuve de l'insécurité sociale : la dangerosité ou plutôt la prédiction du risque de violence en toile de fond du débat psychiatrie-justice in L information psychiatrique Vol. 88 N° 6,01/06/2012, p.407-414
- * Le viol : un crime, vivre après. FRANCE : Collectif féministe contre le viol, 1995, 127 p.
- * PÉREZ-DIAZ, Claudine, HURÉ, Marie-Sylvie. Violences physiques et sexuelles, alcool et santé mentale: Populations et traitements judiciaires. Saint Denis la Plaine Cedex (93218, FRANCE): OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies), 2006, 294 p.

Les résumés et sommaires sont consultables sur la Base de Données documentaire Théséas (http://theseas.reseaudoc.org/opac/)

PUBLICATIONS

- * Violences sexuelles, Archives de politique criminelle, 2012 n°34 (Collectif) En savoir plus
- * Propositions pour l'évaluation du plan d'actions stratégiques 2010-2014 "Santé des personnes placées sous main de justice", Haut conseil de la santé publique, Paris, 2012, 21 p.
- * Paroles de juge (14/10/2012) : A propos de "l'émotion" suscitée par une décision de cour d'assises jugeant des accusés de viol collectif (Michel HUYETTE)
- * Repères, N°18 (octobre 2012). Le profil des personnes de 18 à 75 ans s'étant déclarées victimes de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint sur 2 ans lors des enquêtes "Cadres de vie et sécurité" INSEE-ONDRP de 2008 à 2012

SITE

- *Site jeunes violence écoute : <u>L'adolescent victime d'agression sexuelle (http://www.jeunesviolencesecoute.fr/)</u>
 - Des ressources pour être aidé
 - Face à la révélation
 - L'enfant victime de viol Que dit la loi ?
 - La plainte
 - La souffrance d'un adolescent victime d'agression sexuelle
 - Les droits de la victime
 - Lorsque l'agression a lieu au sein de la famille

TEXTES I ÉGISI ATIES

- * PROPOSITION DE LOI visant à prévenir et lutter contre la violence en milieu scolaire (texte disponible sur http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0332.asp (24/10/2012)
- * PROPOSITION DE LOI visant à l'abrogation du délit de racolage public (texte disponible sur http://www.senat.fr/leg/ppl12-003.html (02/10/2012)

SORTIES CINÉMA



N'aie pas peur - Drame espagnol de Montxo Armendariz sur l'inceste Interdit aux moins de 12 ans

Sylvia porte en elle un lourd secret qui a brisé son enfance. Ses proches n'ont pas vu sa détresse ou peut-être ont-ils préféré ne pas la voir... À 25 ans, elle décide d'affronter son douloureux passé et les êtres qui y sont liés. Sur le chemin de cette reconstruction, elle va apprendre à dominer ses émotions, ses peurs et accéder enfin à l'estime de Soi.



Into the abyss de Werner Herzog sur les derniers jours d'un condamné à mort américain, condamné pour triple meurtre

Le 24 octobre 2001, dans la petite ville de Conroe au Texas, Jason Burkett et Michael Perry, en quête d'une voiture à voler, abattent de sang-froid Sandra Stotler, son fils Adam et l'ami de ce dernier, Jeremy. Retrouvés puis arrêtés, les deux jeunes hommes, âgés d'à peine 19 ans, sont condamnés: Burkett à la prison à perpétuité, Perry à la peine capitale.

Le l'er juillet 2010 le cinéaste Werner Herzog interviewe Michael Perry, huit jours avant son exécution.



Elle ne pleure pas, elle chante, Drame réalisé en 2011 par Philippe de Pierpont.

Laura, la trentaine, habite seule à la périphérie d'une grande ville. Elle apprend que son père est dans le coma, suite à un grave accident de la route. Elle décide d'aller le voir régulièrement à l'hôpital : l'occasion se présente enfin de régler ses comptes, peut-être même de se venger... Mais la vie est imprévisible et le désir de revanche de Laura va engendrer des retrouvailles troublantes avec sa famille et son passé. Elle en sortira réconciliée, avec elle-même et avec la vie.

VUS À LA TÉLÉVISION

- Alma, une enfant de la violence : jeudi l'er novembre à 23h20 sur arte
- Beau Monstre de James Hawes : Téléfilm sur Arte Vendredi 02 novembre à 20h50
- Jeudi 25 octobre 2012 : **Agnus De**i, Film documentaire réalisé en 2010 par Alejandra Sanchez à 23h45 sur Ciné+Clubex-enfant de choeur victime d'un prêtre pédophile dans la banlieue de Mexico, à Tlalpan

Pour retrouver de façon détaillée chaque semaine la revue de presse, les derniers articles, rapports et autres documents publiés sur la thématique des violences sexuelles, la veille médias ainsi que la veille juridique, <u>abonnez-vous au bulletin documentaire</u>
<u>national des CRIAVS</u> ou <u>consulter les derniers numéros</u>.

Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes

www.criavs-ra.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, veuillez-nous retourner votre email en cliquant ici